

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Liste des délibérations examinées par le Conseil Communautaire

Séance 10 Septembre 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix du mois de septembre à 09h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Saint-Martin (salle des fêtes) de Saint-Sernin-sur-Rance, sous la présidence de Monsieur Cyril TOUZET, Président.

Présents : Eloi ALBET, Monique ALIÈS, Jean-Louis CABANES, Yves CASTAN, Claude CHIBAUDEL, Franck COUDERC, Claire DEVIC, Michelle FONTANILLES, Philippe GIGANON, Eric HOULÈS, Jacqueline LAVABRE, Jean-François MAJOREL, David MAURY, Pierrette MENRAS-COT, Adrienne PERRIER, Xavier PUECH, Viviane RAMONDENC, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Philippe ROQUES, Jean-Philippe SABATHIER, André SERIN, Serge SPATARO, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Bernard VIALA, Patrice VIALA

En tant que délégué suppléant, étaient présents : Christophe BRAL, Julien ESPITALIER, Michel SIMONIN

Excusés ayant donné un pouvoir : Sylvie BARDY à Jean-Louis CABANES, Jean-Luc JACQUEMOND à Cyril TOUZET, Nathalie RICARD à Patrick RIVEMALE

Absents excusés : Céline GINIEIS, Guy SALES, Anne-Claire SOLIER

Absents : Eva LE CHARPENTIER, Vanessa RAMBIER

Date de la convocation : 02 septembre 2026

Monsieur le Président énonce les pouvoirs.

Le quorum atteint, la séance est ouverte.

Désignation d'un secrétaire de séance : Patrick RIVEMALE

Ordre du jour :

- Parc Naturel Régional des Grands Causses : temps d'échange en proximité en présence de Madame Emmanuelle GAZEL, Présidente et Monsieur Sébastien PUJOL, Directeur ;
- Approbation du Procès-Verbal de séance de Conseil Communautaire du 30 juillet 2026 ;
- MAM Intercommunale de Saint-Sernin-sur-Rance : marché de travaux ;
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) :
 - Bilan de la concertation préalable ;
 - Définition des modalités de concertation des modifications (*mise à disposition et participation du public*) ;
- Zone d'Activités Bel Air 2 à Camarès : Vente de la parcelle n° I530 à la SAS Atelier de Découpe ;
- Répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales (FPIC) 2026 ;

- Redevances des Ordures Ménagères pour les Professionnels : Vote des tarifs ;
- Office de Tourisme Rougier d'Aveyron Sud : classement ;
- Adhésion de la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier à la Société Publique Locale porteuse de l'Agence Départementale d'Attractivité et de Tourisme de l'Aveyron ;
- Ressources humaines ;
- Questions diverses.

Liste des délibérations examinées par le Conseil Communautaire – séance du 10 septembre 2026 :

20260910_135 Construction d'une Maison des Assistantes Maternelles (MAM) à Saint-Sernin-sur-Rance – attribution du marché de travaux : *approuvé*,

20260910_135bis Construction d'une Maison des Assistantes Maternelles (MAM) à Saint-Sernin-sur-Rance – attribution du marché de travaux : *approuvé*,

20260910_136 Bilan de la concertation de la modification n° 1 et de la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier : *approuvé*,

20260910_137 Définition des modalités de la Participation du Public par Voie Électronique (PPVE) de la modification n° 1 et de la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier : *approuvé*,

20260910_138 Zone d'Activités Bel Air 2 – Commune de Camarès
Vente de la parcelle I530 à la SAS Atelier de Découpe de Camarès : *approuvé*,

20260910_139 Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
Exonération des locaux à usage industriel et des locaux commerciaux : *approuvé*,

20260910_140 Remise gracieuse de la redevance spéciale aux entreprises assujetties à la TEOM sur l'exercice 2026 : *approuvé*,

20260910_141 Classement de l'Office de Tourisme Rougier Aveyron Sud en catégorie 2 : *approuvé*,

20260910_142 Création d'une Société Publique Locale (SPL) Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme de l'Aveyron : souscriptions des actions – approbation des statuts – désignation du représentant aux assemblées : *approuvé*,

20260910_143 Suppressions d'emplois permanents : *approuvé*,

20260910_144 Délibération portant création d'un emploi permanent lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50% d'un temps complet
(Cas où l'emploi pourrait être pourvu par un agent contractuel en application de l'article L.332-8-5° du Code Général de la Fonction Publique) : *approuvé*,

20260910_145 Délibération fixant le taux promus/promouvables : *approuvé*,

Levée de la séance à 12 heures 01 minutes.

Le Président,
Cyril TOUZET

